



N° 2022/023/INF/USYCAA/BEU

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 8** **DU MARDI 20 SEPTEMBRE 2022**

### **RÉACTIVATION DU PRÉAVIS DE GRÈVE DE L'USYCAA**

L'Union des Syndicats des Contrôleurs Aériens de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (USYCAA) informe l'opinion publique de la réactivation de son préavis de grève notifié dans sa correspondance N° 2022/002/USYCAA/BEU du 25 juillet 2022, suspendue par la suite un (1) mois plus tard, pour donner une chance au dialogue.

Ce préavis entrera en exécution à compter du vendredi 23 septembre 2022 à partir de 8 h 00 TU jusqu'au dimanche 25 septembre 2022 à 7 h 59 TU, et puis d'une durée indéterminée jusqu'à la satisfaction totale de toutes ses revendications.

Durant la période de la grève, les Contrôleurs de la Circulation Aérienne cesseront toute fourniture de services de la circulation aérienne dans tous les aéroports et espaces aériens concernés. Toutefois, si les conditions de sécurité des Contrôleurs Aériens le permettent, un service minimum sera assuré aux vols des chefs d'État et de gouvernement, aux vols militaires, aux vols effectuant des évacuations sanitaires, aux vols à caractère purement humanitaire et aux vols participant à des opérations de recherches et de sauvetage.

L'Union regrette que les conditions d'un dialogue direct et franc, comme demandé par Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Président en exercice de l'Union africaine, aient été bafouées et mises à mal par la Direction générale de l'ASECNA.

Fort étonnamment, sur les huit (8) points de revendications mis sur la table des négociations suivant les instructions du Comité des Ministres à travers sa résolution N° 2022 CM-CD-001 du 22 août 2022, aucune avancée n'a été consentie par la Direction Générale de l'ASECNA. Ainsi, a-t-on abouti à la non-conciliation lors des négociations des 29 et 30 août 2022 à Dakar entre l'USYCAA et la Direction Générale de l'ASECNA, qui a mis en marche un système insidieux de sabotage pour faire échouer les travaux.





Alors que la période suspensive du préavis devait consacrer l'apaisement pour une recherche de solutions durables, on a assisté malheureusement depuis lors à la multiplication des attaques administratives et judiciaires contre l'USYCAA et ses syndicats membres, à des menaces et intimidations proférées par la Direction générale de l'ASECNA, à ses attaques répétées contre la liberté syndicale, ainsi qu'aux pressions de certains pouvoirs publics. Tout ceci à la face du Comité des Ministres, qui ne s'est toujours pas réuni malgré le courrier de relance.

Pour rappel, les revendications légitimes soulevées sont essentiellement relatives au renforcement des capacités opérationnelles, à l'épanouissement professionnel et au plan de carrière du Contrôleur Aérien de l'ASECNA. Trois piliers essentiels qui continuent dangereusement de s'effriter depuis la prise de fonction du Directeur Général, Monsieur Mohamed Moussa en 2017, menaçant au passage la sécurité aérienne dans le ciel africain.

Vive l'USYCAA !

Vive l'ASECNA !

### À propos.

*L'USYCAA est une organisation syndicale apolitique à but non lucratif, créée le 25 octobre 2018 lors du congrès constitutif tenu à la Bourse du travail de Treichville à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'Union a pour but de promouvoir la sécurité, l'efficacité et la régularité de la navigation aérienne dans les espaces aériens des états membres de l'ASECNA à travers l'amélioration des conditions de travail des contrôleurs aériens.*

Contacts/Courriel : [usycaa@gmail.com](mailto:usycaa@gmail.com)

[twitter.com/UUsycaa](https://twitter.com/UUsycaa)

Facebook

– compte : [Usycaa Asecna](https://www.facebook.com/UsycaaAsecna)

– Page : [facebook.com/USYCAA-ATCOs-Asecna-104301712398888/](https://www.facebook.com/USYCAA-ATCOs-Asecna-104301712398888/)

